

# LES NOTES DE TOCQUEVILLE au chap 5.

41 -

## Note D = sur les testaments

Liberté "antisocialiste" (les pouvoirs n'ont rien à faire de toute façon! → cf. dernière ligne de Picketty)

Le respect de la volonté du mal: c'était "soit/peut-être... jusqu'à la superstition" → cf. l'imaginaire romantique des fantômes (qui reviennent se venger d'une volonté non respectée) cf. culture antique : Polyxène égorgée sur le tombeau d'Achille.

"Au Moyen Âge", la liberté de tester? n'avait (iii) point de barres → à ce pouvoir

→ c'est l'époque féodale, celle du pouvoir des Seigneurs contre le roi!

Cette liberté donne de l'autorité au chef de famille : il peut déshériter, menacer de la force.

Elle est aussi propre à la concentration du patrimoine (tout pour l'aîné) et à sa non déperdition (à force, les rentes de terres ne suffisent plus à entretenir le château, il faut trouver un autre travail, ou épouser une richesse) → c'est la dissolution de la puissance nobiliaire (cf. les marquis avides et n'importe chez Molière — cf le perso. de Cléandre joué par Ed. Baer dans le film Molière, avec Romain Duris et F. Lucini → le fils de Cléandre devient un prototype d'HEC → fils noble reconvertis dans le commerce pour payer les réparations du château : c'est tout à fait la problématique tocquevillienne !!)

• L'Etat français, au contraire, est partageur entre ses enfants

→ sa logique égalitaire et "permissive" s'oppose à celle de la volonté mais aussi de beaucoup de provinces (dont le Cotentin) → cf. Todd : la diversité du monde, etc. → le travail de Le Play, contemporain de T., dont il s'inspire. [ou voir mes cours pour les HEC (Ex et Ex)]

► l'argement du testament à une dimension sacrée, qui cherche à provoquer l'indignation du lecteur

« Après avoir régné la vie entière, il veut encore en réfer (dernier acte) » (p 144), → la mort n'y nous appartient plus !

## Note E — Sur les fonctionnaires

« Le nombre des fonctionnaires qui le représentent s'accroît »

→ c'est une hantise qui date déjà de Louis XIV.

• Le fonctionnaire concurrence la noblesse, et tend à la remplacer

« ils remplacent de plus en plus (ui) l'aristocratie » (L25)

La logique "moderne" de Tocqueville sera d'abord de proposer à la noblesse de devenir elle-même cette nouvelle aristocratie et de faire de l'entrée dans les grands corps de l'Etat, au lieu de les bouter.

Mais la noblesse y entrera en concurrence avec les classes basses

ou "bourgeoises", qui sont les alliés fidèles de l'Absolutisme contre elle (cf Colbert, fils de drapier rémois)

→ Le système fonctionnaire, réglementarisé et policier, s'autoc�iment parce qu'à un côté il fait subir son pouvoir, et de l'autre il offre d'y participer, **ETANT DÉMOCRATIQUE**, c'est-à-dire ouvert à tous ( $\neq$  noblesse de naissance).

• « Il mène une partie des citoyens par la crainte qu'ils échouent de ses agents, et l'autre par l'espérance qu'ils concourent de devenir ses agents » p164-165.

→ C'est le phénomène du fonctionnaire de refuge (vom des régions les plus pauvres de France, au 19<sup>e</sup> → Corse, Bretagne, Ariège... postes, police, douane, ... ) et du fonctionnaire de revanche, déjà évoqué.

• Enfin, le fonctionnaire tend à devenir un monde aubaine, avec ses propres traditions, etc. → "ils forment une nation dans chaque nation" [ce qui est favorisé par le fait qu'ils sont issus des catégories pauvres. [au XX<sup>e</sup>, c'est le figure du "petit-bourgeois" braître à la classe ouvrière, dans le discours marxiste ou "marxien"]]

→ au contraire, le grand-bourgeois ou le noble qui est quelque chose en dehors de son fonctionariat garde des liens d'intérêts.

OE. cf. Le Papillaguien comme Agricole, le charcutier, sont 43- des pauvres, et briguent à parts d'agent de l'état, en somme !

cf. Chez Robb. le "fonctionnement" de l'Etat par "fonctionnaires" n'est pas très développé... mais il y a la figure du policier du FBI, qui interroge Philipp. → c'est la fonctionnalité de l'Etat.

note F L'appropriation par l'Etat des moyens de production du "bien-être".

→ l'égalité ouvre à l'espérance de confort matériel, à travers la propriété et la consommation (jadis réservées), mais comme l'Etat s'approprie les sources de production de bien-être matériel (T. pense d'abord aux mines, dont va dépendre toute l'industrie), le citoyen dépend de l'Etat.

→ là où le mouvement ouvrier va encourager cette ébatisation (en espérant contrôler l'Etat), T. qui pense à partir de la situation des propriétaires terriens nobles qui auraient pu posséder le sous-sol et les usines (au lieu d'avoir laissé Louis XIV créer ses "manufactures" de tapis, de canons, de porcelaine etc.), déplore cette centralisation. → l'essor industriel du second 19<sup>e</sup>s. va lui donner gain de cause, avec les "sociétés d'exploitation", l'actionariat et l'industrie privée... et avec la recapitulation des rouages de l'Etat par les intérêts privés.

= la critique de T. est entendue :

"Le goût du bien-être les débarrasse de se méfier du gouvernement" (P35)

note G L'administration juge d'elle-même

→ le conflit entre particuliers et administration est jugé... par les services de l'Etat, donc par l'administration !

de principe Montesquien de la séparation des pouvoirs n'est donc pas respecté.

→ risque de tyrannie

à recevoir le gouvernement du droit de juger et d'admettre tout à la fois ?

NB — Le principe qui veut que l'Etat gère et juge au bénéfice de tous, sauf l'Egalité, n'est donc soit pas cru, par l'opposition (intérêt particulier des fonctionnaires ?) soit pas suffisamment part, en tant que particulier n'ayant pas les intérêts d'égalité de l'Etat.

⇒ toujours la question des fins vs risques de dysfonctionnement.  
[ici la vote] ne permet pas de décider.

[OE.] Les Cavaliers = dysfonctionnement (le démagogue)

T

... quoique ! Dernier laisse faire tant que son ventre est plein, à lui le collectif !

AdF → l'affair de manut et de la collectivisation : la loi renvoie à une juste preuve à prouver ... mais la preuve est manifestement un réquisitoire égalitaire. La loi des Femmes, elle, pour servir naïvement comme, mais elle n'est pas évidente : elle s'inscrit à l'idéal d'associativité de l'Isavonie, déjà masculin.

Roth : le conflit entre les grands principes de la Déclaration et ceux du parti isolacioniste au pouvoir se règle dans le ro et dans les médias. Si il y a pas de manque de conflits internes des Administrations et le recours des particuliers à la loi garantie

de leur liberté n'a d'écho p' à travers le parti de Roosevelt, (45-  
qu'en est le résultat (bipartisme américain, sur le modèle romain  
— César vs Pompeï, Marius vs Sylla) :

### ~~H.~~ note sur les mines

→ à relier à la note F.

a la plupart des souverains ont déclaré le droit de posséder  
le fond des mines (p 145)

NB. c'est vrai pour le Laurion à Athènes.

c'est vrai pour les mines d'or du Pérou espagnol

c'est moins vrai pour les mines de Sel, de Fer, ou les carrières  
au moyen âge, par ex. en Allemagne, mais cela le devient  
en fin et à mesure de la centralisation et en particulier  
pour des raisons militaires (métal pour les armes).

c'est un enjeu pour le charbon et le feu moderne.  
c'est moins vrai en Angleterre etc. (Galles, Ecosse).

ce sera moins vrai pour les rues vers l'or aux USA:  
système du claim, qui reconnaît la concession, et  
malice de la mine sauvage dans l'Ouest, ou de l'arpillage  
sur les cours d'eau. (cf Chaplin, London, Condray, Curwood, etc)  
— voir film de Preminger: la Rivière sans retour

p 146 T. ne voit pas ce système de la concession comme un  
mal → si le gouvernement ne possède pas seulement les  
mines, il tient les mineurs sous sa main. (p 70)

→ T. s'interroge sur un prolétariat minier  
en pleine expansion et lié à l'Etat colonial → danger souterrain

et les souverains étendent leurs droits (en domaine) (anaphore sociale)  
et le peuple de leurs serviteurs (fin de la note) (anaphore technique)  
→ impunité

(NB) On dirait l'épisode des mines de la Moria, dans Tolkien! (lecture politique du S. des A.?)